Propositions

Amendement reconduction de la grève

- ✓ Attendu que l'AGECVM possède un mandat de grève générale illimitée;
- √ Attendu que l'AFESH, l'AFEA et que l'AFELC se sont dotées de mandats semblables;
- ✓ Attendu que cette proposition met une pression supplémentaire sur la ministre dans le but de forcer les négociations avec elle;
- ✓ Attendu que l'AGECVM possède un mandat pour le retour aux frais de 2007 dans une perspective de gratuité scolaire;
 - Que la grève soit reconduite jusqu'au moment où la ministre acceptera d'effectuer un retour aux frais de scolarité de 2007, qui étaient de 1668 \$ pour une année d'université;
 - Qu'une assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant cette annonce;
 - Oue l'AGECVM organise des assemblées générales à toutes les semaines afin de se doter de nouveaux mandats, d'effectuer des bilans de grève et discuter, entre autres, du plan d'action local et national.

Lutte dans une perspective opposée à la logique capitaliste

- Attendu que l'augmentation des frais de scolarité participe à l'extension de la logique marchande dans nos institutions d'enseignement;
- Attendu que le marché, dans sa conquête néolibérale de la totalité de la société, est dans son essence contradictoire avec notre volonté d'établir une société répondant aux besoins fondamentaux de la population;
- Attendu qu'en tant qu'étudiant-e-s, nous sommes avant tout les travailleuses et travailleurs de demain qui seront voués à vivre dans un système qui ne nous offre aucun pouvoir réel sur nos
- Attendu qu'en bloquant la hausse, puisqu'un tel blocage n'est que défensif, on ne pourra parvenir à changer la réalité d'une éducation reproductrice des inégalités sociales, et qu'à plus long terme, un changement de beaucoup plus grande envergure devra s'imposer, en faveur duquel seulement nous, travailleurs et travailleuses, pourront lutter;
- Attendu que l'actuel mouvement de grève, en ouvrant un espace entendu de contestation, pourrait nous permettre de ramener un débat parmi la population sur les structures économiques oppressantes et les inégalités sociales et, sait-on, pourrait inspirer le mouvement ouvrier syndical à rétablir un discours d'opposition à l'État et à son élite économique;
- Considérant les mandats anticapitalistes de l'AGECVM;
 - Que l'AGECVM positionne sa lutte contre la hausse des frais dans une perspective d'opposition à la logique capitaliste;
 - ❖ Que l'AGECVM organise au courant du mois de mars une manifestation contre l'asservissement de l'éducation au intérêts financiers conjointement avec d'autres associations étudiantes:
 - Que l'AGECVM forme un comité afin de produire un journal de solidarité populaire contre la hausse dans une perspective anticapitaliste dans le but qu'il soit massivement distribué dans les différents milieux de travail;



Propositions

- Que l'AGECVM appuie la proposition suivante apportée par l'AFESH au sein de la CLASSE:
 - Oue les revendications de la lutte étudiante actuelle s'articulent autour d'une critique des logiques sous-tendant la présente hausse des frais de scolarité :
 - Une logique impérialiste de division internationale du travail instrumentalisant l'éducation pour perpétuer le pillage des pays opprimés de la périphérie ;
 - Une attaque de l'élite qui cherche à liquider les mesures sociales conquises par des luttes populaires:
 - La nécessité du capitalisme globalisé de coloniser de nouveaux marchés (éducation, santé) dans le contexte de crise économique présent.
 - o Qu'en ce sens, la CLASSE critique l'impérialisme sous-jacent à l'économie du savoir et comprenne la présente hausse dans une perspective globale de la privatisation du commun par le recours à des mesures d'austérité.

Étudiants-es internationaux-ales

- Considérant la précarité financière dans laquelle se trouve une majorité d'étudiants-es internationaux-ales, tel qu'étayé dans l'enquête de 2009 sur les étudiants étrangers faite par le BCEI;
- Considérant l'iniquité interuniversitaire créée par la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales en 2008 et la marge monétaire de 10% du montant forfaitaire des frais de scolarité exigible laissée à la discrétion des universités;
- Considérant l'absence totale de réglementation globale à l'égard des étudiants-es internationaux- ales au-delà de celle concernant les frais qui leur sont exigés, entre autres et de manière non exhaustive:
 - l'absence de modalités qui protègent les étudiants-es internationaux-ales qui ont déjà entrepris leurs études au Québec face à des hausses soudaines et importantes des droits de scolarité;
 - l'absence d'obligation faite aux établissements de soutenir financièrement les étudiants-es internationaux-ales en difficulté pendant leurs études;
 - l'absence d'entente en matière d'assurance santé obligeant les étudiants-es internationaux-ales à se tourner vers l'assurance privée, à des coûts imprévisibles;
- Considérant la difficulté d'occuper un emploi hors campus, un emploi sur le campus, et la quasiabsence de possibilité d'emploi durant le trimestre d'été sur le campus;
 - Que l'AGECVM adopte les positions suivantes et les défende au congrès de la CLASSE:
 - Que la CLASSE s'oppose à la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales et à toute marge discrétionnaire accordée aux universités;
 - Que la CLASSE considère nécessaire une politique globale concernant les étudiants-es internationaux-ales qui inclurait notamment, mais non exclusivement, une politique concernant l'assurance santé, l'immigration et l'emploi.

